

Par télécopieur et par courrier : 418 644-8222

241

DQ43

Projet d'implantation du terminal méthanier
Rabaska et des infrastructures connexes

Lévis

6211-04-004

Québec, le 15 janvier 2007

Monsieur Pierre Michon
Coordonnateur, projets de dragage
et d'aménagement portuaire
Direction des évaluations environnementales
Ministère du Développement durable,
de l'Environnement et des Parcs
Édifice Marie-Guyart, 6^e étage
675, boul. René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5V7

**Objet : Projet d'implantation du terminal méthanier Rabaska et des
infrastructures connexes**

Monsieur,

En référence au dossier présentement à l'étude, la commission chargée de l'examen du projet précité désire obtenir des renseignements complémentaires.

Veillez trouver, annexées à la présente, des questions pour lesquelles la commission d'examen conjoint compte sur votre collaboration afin que l'information demandée soit rapidement rendue disponible compte tenu de la deuxième partie de l'audience débutant le 29 janvier 2007.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Josée Primeau
Coordonnatrice du secrétariat de la commission

Questions complémentaires adressées au MDDEP (DQ43)

- C48. Quelles sont les démarches à suivre et contraintes pour la relocalisation d'individus d'une espèce floristique protégée et l'obtention d'un permis à cet effet ? Plus spécifiquement, le MDDEP peut-il discuter des techniques de transplantation et des taux de succès attendus pour des espèces comme la platanthère à gorge frangée et la cardamine carcajou ?
- C50. Dans son étude d'impact (document PR3.3.1, page 6.43) et en réponse à la question CA-258 (document PR5.1, page 2.206), le promoteur indique que le secteur qu'il prévoit déboiser dans le cadre de son projet comprend une micro-population d'ail des bois estimée à 180-200 plants qui s'est établie à partir d'une transplantation. Il cite aussi la référence suivante pour considérer comme non viable cette population d'ail des bois et justifier l'absence de mesures d'atténuation pour cette population. Votre ministère a-t-il des préoccupations concernant les populations d'ail des bois retrouvées dans la zone d'étude du projet et, dans l'affirmative, a-t-il des mesures à suggérer pour les protéger?

Référence citée par la promoteur :

NANTEL, Patrick, GAGNON, Daniel et NAULT, Andrée. (1996). Population Validity Analysis of American Ginseng and Wild Leek Harvested in Stochastic Environments. *Conservation Biology* 10(2) : 608-621.